

L'homme qui marchait sur les toits

Pascal Cotting est ferblantier. A la demande de son patron, il contrôle un toit qu'il ne connaît pas et fait une chute de plus de 6.50 mètres. Depuis, il est paraplégique. Outre, les douleurs physiques et émotionnelles, il doit encore surmonter les embûches administratives.

En 34 ans de métier, Pascal Cotting, ferblantier, s'est retrouvé dans des situations mille fois plus dangereuses que celle qui l'a basculé dans un fauteuil ce 26 août 2016. Comble du destin: il venait d'aviser son aide-ferblantier de ne pas s'engager sans s'être attaché étant donné l'humidité sur les tuiles. «Je ne sais toujours ni pourquoi, ni comment j'ai ensuite enjambé moi-même cette lucarne !».

Une convalescence difficile

Après un bref séjour à l'Hôpital de l'Ile à Berne, Pascal Cotting est transféré à Nottwil. «Lorsqu'on se retrouve dans cet état, on se demande si on va pouvoir retourner à la maison ou à son travail». Douze semaines plus tard, il reçoit enfin un téléphone de son patron. L'entretien est bref, distant. L'entreprise pour laquelle il a travaillé de nombreuses années ne peut pas lui créer un poste adapté.

Heureusement, Pascal Cotting et son épouse Catherine peuvent compter sur une assistante sociale à Nottwil qui les aide dans leurs nombreuses démarches administratives. «Je ne savais même plus quelle question poser pour obtenir la réponse dont j'avais besoin», explique Catherine Cotting. «Je me débrouille avec la paperasse, mais malgré tout, c'était compliqué. Je me demande comment ferait un couple qui ne parle pas notre langue».

Le retour au travail – une nouvelle épreuve

Entraîneur de football des juniors de Fribourg, Pascal Cotting se voit proposer un poste par son club. Mais lors d'un camp à Ténéro, il se rend compte que l'effort à fournir est trop important. «Pendant que les autres mettaient quinze minutes pour se préparer, il me fallait au moins deux heures... c'était trop dur pour moi».

Enfin, la chance lui sourit... Un ancien co-équipier de football, René Hayoz, patron de l'entreprise Achermann AG à Guin lui propose un job. «J'ai mis deux semaines pour me décider à le contacter; je n'en revenais pas qu'on veuille de moi pour quelques heures par semaine», raconte Pascal Cotting encore ému de ce geste. Ce poste adapté et de surcroît dans son domaine – sanitaire et ferblanterie - est une aubaine. Soutenu par l'Office AI du canton de Fribourg et la Suva, il peut alors se former sur l'ordinateur afin de pouvoir faire des offres aux clients. «Pas facile quand on déteste le papier et les ordinateurs», explique-t-il en souriant. Mais je m'y suis mis ; et ça me fait du bien de voir qu'il y a des chefs exemplaires et des collègues prêts à s'entraider».

«Cette perspective de retour au travail lui a fait un bien fou. Son moral s'est très largement amélioré, et je l'ai vu sourire à nouveau», raconte Evelyne Stadelmann, sa conseillère Suva. Grâce au soutien inconditionnel de sa femme, de ses deux filles et de ses proches, Pascal Cotting a pu remettre un pied dans le monde du travail, mais aussi reprendre des activités sportives comme le badminton, la gym handicap et surtout la natation, un sport qu'il adore. « Je suis même à nouveau capable de nager le papillon, alors qu'on m'avait dit que ce serait impossible !», explique-t-il fièrement. « Alors oui, la vie est quand même belle... même si je ne marcherai plus sur les toits».



Infobox

L'Union Patronale du Canton de Fribourg, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, la Société de médecine du canton de Fribourg, l'Office de l'Assurance-Invalidité du canton de Fribourg, l'Etat de Fribourg et la Suva ont exprimé dans une déclaration d'intention leur volonté de soutenir la réinsertion rapide et favorisée dans le processus de travail des personnes malades ou victimes d'un accident. L'objectif est de permettre aux personnes accidentées et malades de réintégrer au plus vite et dans les meilleures conditions leur poste de travail.

Evénement « Désolé, je ne viens pas travailler aujourd'hui

Mardi 25 septembre 2018 – NH Fribourg

Informations : Suva – Charlotte Chanex, téléphone 026 350 37 72 ou courriel charlotte.chanex@suva.ch